

TARIFS 2023

	BASSE SAISON Du 01/03 au 14/06 et 16/09 au 15/11	HAUTE SAISON 15/06 au 15/09
FORFAIT JUSQU' A 2 PERSONNES, emplacement 1 voiture (teom comprise)	10.00 €	12.00 €
CAMPEUR SUPPLEMENTAIRE ADULTE OU ENFANT A PARTIR DE 3 ANS (T.O.M. comprise)	2.00 €	2.50 €
VEHICULE SUPPLEMENTAIRE	2.00 €	2.00 €
ANIMAL	1.00 €	1.50 €
BRANCHEMENT ELECTRIQUE	4.30 €	4.30 €
TAXE DE SEJOUR PAR JOUR ET PAR PERSONNE (à partir de 18 ans) *Taxe de séjour modifiable en fonction des décisions de la communauté de communes dont dépend la collectivité	0.22 €	0.22 €
GARAGE MORT	2.00€	IMPOSSIBLE
Emplacement pour équipement de moins de 10.50m Convention annuelle (conditions énoncées suivant convention)	- de 30 nuitées -A partir de 30 nuitée	825.00 € Année civile 1 250.00€ Année civile
Emplacement pour équipement de plus de 10,50 m de long Convention annuelle (conditions énoncées suivant convention)	- de 30 nuitées -A partir de 30 nuitées	1030.00 € Année civile 1 538.00€ Année civile
<i>Règlements par chèque de préférence ou espèce</i>		

